

**Rapport de la Présidente du jury des concours interne et externe
pour l'accès à l'emploi de traducteur
au titre de l'année 2016**

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international a bien voulu me demander d'assurer la Présidence du jury des concours interne et externe pour l'accès à l'emploi de traducteur au titre de l'année 2016 (4 postes à pourvoir, dont 2 à titre interne et 2 à titre externe).

A l'issue de ces concours, je souhaite formuler les observations suivantes, en insistant notamment sur leur spécificité par rapport aux autres concours régulièrement organisés par le MAEDI :

- ceux-ci n'avaient pas été organisés depuis 2002,

- les 4 postes offerts s'adressaient à des traducteurs multilingues à combinaisons linguistiques différentes :

Concours externe : 1 poste de traducteur arabophone (arabe littéral-français-anglais)

1 poste de traducteur francophone (français-anglais-arabe littéral ou russe)

Concours interne : 1 poste de traducteur francophone (français-espagnol-anglais)

1 poste de traducteur anglophone (anglais-français-allemand)

- les épreuves d'admissibilité (note de synthèse, traductions et terminologie) comme les épreuves d'admission (entretien et traductions) fixées par arrêté conjoint du MAEDI et du ministère des Finances et de l'Industrie, étaient toutes sanctionnées par une note éliminatoire.

Ces particularités expliquent sans doute, en partie, le faible nombre de candidats présents aux épreuves (55 à titre externe, 11 à titre interne). A noter également le pourcentage important de femmes (66,7%) et des candidats âgés de plus de 30 ans (80,3%).

La note de synthèse semble avoir dérouté de nombreux candidats manifestement peu rompus à l'exercice. Les correcteurs ont ainsi regretté des copies trop longues ou trop courtes par rapport au nombre maximal de mots prescrit, qui traduisaient une mauvaise gestion du temps imparti (4h). Plus grave encore, une grande partie des candidats a fait preuve d'une profonde méconnaissance de la politique internationale, alors que les dossiers qui leur étaient soumis portaient sur des sujets d'actualité (Brexit, projet indépendantiste catalan, migrations), ce qui peut paraître étonnant, s'agissant d'un concours d'entrée au ministère des Affaires étrangères. Enfin, les correcteurs des notes rédigées en français ont déploré, dans de trop nombreux cas, des fautes de syntaxe ou de vocabulaire, inadmissibles chez des candidats au profil littéraire, censés être du niveau de la licence ou plus.

L'épreuve de terminologie a également pris au dépourvu de nombreux candidats qui n'avaient pas bénéficié de cet enseignement et a failli être fatale à certains d'entre eux, y compris parmi les meilleurs, qui ont passé de justesse le « seuil d'admissibilité ».

Ce double constat m'amène à recommander aux futurs candidats de se renseigner de façon précise, avant de s'inscrire à ce concours, sur la nature des différentes épreuves et de s'y préparer dans toute la mesure du possible.

Compte tenu du niveau général moyen des candidats et des notes éliminatoires prévues pour toutes les épreuves, 9 candidats seulement ont été déclarés admissibles à l'oral (pour 4 postes offerts, ce qui constitue un ratio très rare). Sur ces 9, 2 se sont désistés.

Les deux postes offerts au concours externe ont été pourvus tandis que l'un des deux postes offerts au concours interne ne l'a pas été, le niveau du candidat resté en lice ayant été jugé nettement insuffisant dans l'ensemble des épreuves.

Enfin, deux candidats ont été inscrits sur la liste complémentaire du concours externe, aucun sur celle du concours interne.

* *

Je remercie vivement le Département de m'avoir confié la responsabilité de ce concours ainsi que l'ensemble des membres du jury pour leur excellente collaboration. Une reconnaissance toute particulière est due aux responsables et gestionnaires du Bureau des concours pour leur grand professionnalisme et la bienveillante attention apportée aux candidats tout au long des épreuves.

Michèle SAUTERAUD
Présidente du jury



Paris, le 29 juillet 2016